

## **Note d'orientation de l'IAAF : utilisation des informations personnelles des athlètes**

1. Vos informations personnelles sont traitées par l'Association Internationale des Fédérations d'Athlétisme (« **IAAF** »). L'IAAF est située à Monaco et son siège est situé sis 6-8, Quai Antoine 1<sup>er</sup>, BP 359, MC 98007 Monaco Cedex. En tant qu'association reconnue par la législation monégasque, l'IAAF est soumise à la loi 1.165 du 23 décembre 1993 relative à la protection des données (telle que modifiée) et se conforme également au Règlement général de l'UE 2016 sur la protection des données.
2. L'IAAF respecte votre vie privée et s'engage à protéger vos informations personnelles. La présente Note d'orientation concerne l'utilisation que nous faisons de toute information personnelle en relation avec votre participation au sport de l'athlétisme, informations que nous recueillons à votre sujet dans le cadre de diverses activités couvertes par les Règles des compétitions de l'IAAF (y compris via le processus et le système d'engagement et d'inscription de l'IAAF).
3. Veuillez noter qu'une Note d'orientation distincte sur l'utilisation des informations personnelles aux fins de la mise en œuvre des programmes antidopage et d'intégrité de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme (« **UIA** ») est disponible à l'adresse suivante : <https://www.athleticsintegrity.org/data-protection>.
4. La présente Note d'orientation apporte des réponses aux questions suivantes :
  - Quel type d'informations recueillons-nous ?
  - Comment l'information est-elle utilisée ?
  - Où l'information sera-t-elle conservée ?
  - Divulguerons-nous vos coordonnées à des tiers ?
  - Comment savoir quelles informations personnelles sont stockées ?

### **Quel type d'informations personnelles sont recueillies ?**

5. Lorsque vous êtes inscrit par votre Équipe nationale ou votre Fédération membre pour participer à des Compétitions internationales ou lorsque nous devons prendre des décisions quant à votre éligibilité à participer à des compétitions, nous vous demanderons des informations personnelles et, dans certains cas, des informations personnelles sensibles à votre sujet.

Dans le tableau ci-dessous, nous indiquons les informations personnelles que nous traitons, l'objectif commercial qu'elles visent, la base juridique sur laquelle repose le traitement que nous faisons de ces données et la période de conservation. Veuillez noter que toutes les activités énumérées dans le tableau ci-dessous peuvent ne pas s'appliquer à votre cas particulier. Nous conserverons les informations personnelles au-delà de la période de conservation lorsque nous avons intenté ou défendons une action en justice qui s'étend au-delà de la période de conservation.

Type d'Informations personnelles	But professionnel	Base juridique sur laquelle elles sont utilisées	Période de conservation
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nom, nationalité/pays, sexe, date de naissance, lieu de naissance, numéro de passeport, sexe.</li> </ul> <p>Ces informations ont été extraites de votre passeport dont vous avez fourni une copie à votre Fédération membre</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Approuver et organiser votre inscription/accréditation et les exigences connexes pour la Compétition de la Série mondiale d'athlétisme</li> <li>Appuyer l'organisation logistique, comme les déplacements et l'hébergement</li> <li>Dans le cas des Compétitions par catégorie d'âge, vérifier l'âge de l'athlète et sa nationalité (Règle de compétition 141)</li> </ul>	<p>Ces informations sont nécessaires à l'exécution d'un contrat (c'est-à-dire à votre participation à la Compétition de la Série mondiale d'athlétisme) ainsi qu'aux fins des intérêts légitimes poursuivis par l'IAAF. En effet, sans ces informations, nous ne pouvons pas effectuer les tâches suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Effectuer le processus d'entrée/enregistrement/accréditation,</li> <li>Organiser l'accès à la compétition,</li> <li>Fournir l'hébergement,</li> <li>Organiser votre voyage</li> <li>Vous aider avec les procédures de visa.</li> </ul> <p>En somme, sans ces informations, nous ne pouvons exécuter notre contrat avec vous.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>À partir du moment où vos coordonnées sont entrées dans notre base de données des athlètes jusqu'à 10 années après la fin de votre carrière d'athlète.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les données relatives à votre apparence physique ou faciale mentionnées dans votre passeport / votre pièce d'identité (y compris votre passeport / votre pièce d'identité et vos photographies)</li> </ul> <p>Ces informations ont été extraites de votre passeport dont vous avez fourni une copie à votre Fédération membre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Approuver et organiser vos exigences d'accréditation pour la Compétition de la Série mondiale d'athlétisme</li> <li>Vous aider à organiser la logistique, comme les déplacements et l'hébergement</li> <li>Dans le cas des Compétitions par catégorie d'âge, vérifier l'âge de l'athlète et sa nationalité</li> </ul>	<p>La base juridique est le consentement car les informations énumérées sont considérées comme des informations personnelles sensibles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>À partir du moment où vos coordonnées sont entrées dans notre base de données des athlètes jusqu'à 10 années après la fin de votre carrière d'athlète, à moins que votre consentement ne soit retiré plus tôt.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Image, photographie ou image en mouvement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour créer des séquences, des vidéos, du contenu destiné à être diffusé, etc. pour la promotion de l'IAAF, du sport de l'athlétisme et garder une trace permanente de la Compétition de l'IAAF.</li> </ul>	<p>La base juridique est le consentement donné par contrat comme condition de participation à des compétitions internationales (voir les clauses 1.11, 1.12 et 1.13 de l'Accord de l'athlète pour les compétitions).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>De façon permanente</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nom, image et représentation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation et reproduction dans les produits et publications relatives à l'IAAF, aux Compétitions IAAF ou aux Manifestations connexes pour promouvoir et soutenir ces Compétitions IAAF ou</li> </ul>	<p>La base juridique est le consentement donné par contrat (voir clause 1.14 de l'Accord de l'athlète pour les compétitions)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>À partir du commencement de la Compétition de l'IAAF ou de la Manifestation connexe jusqu'à 10 années après la fin de votre carrière d'athlète, à moins que votre consentement ne soit retiré plus tôt. (Veuillez noter qu'à la fin de la</li> </ul>

Type d'Informations personnelles	But professionnel	Base juridique sur laquelle elles sont utilisées	Période de conservation
	Manifestations connexes.		période de conservation des données ou lorsque le consentement sera retiré, l'IAAF cessera d'utiliser le nom, l'image et la représentation de l'athlète dans les produits ou publications futures, et les produits ou publications déjà existantes ne seront jamais affectées.)
<ul style="list-style-type: none"> <li>Date de naissance, lieu de naissance, premier et deuxième prénom(s), nom de famille et taille</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer des profils d'athlètes, des statistiques de performance et des résultats de compétition sur le site Internet de l'IAAF.</li> </ul>	<p>La base juridique est la nécessité car il est dans l'intérêt légitime de l'IAAF de s'assurer que les résultats des compétitions de l'IAAF sont complets et exacts.</p> <p>En tant que source officielle d'information relative à l'athlétisme, nos données sur les résultats des compétitions doivent être complètes pour satisfaire tous les acteurs qui comptent sur l'IAAF pour fournir des informations officielles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>À partir du moment où vos coordonnées sont entrées dans notre base de données des athlètes jusqu'à 10 années après la fin de votre carrière d'athlète.</li> <li>Cependant, nous conserverons les données sur les résultats des compétitions (c.-à-d. votre nom et vos résultats) de façon permanente dans les dossiers historiques des statistiques de performance et des résultats des compétitions.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nom, nationalité, date de naissance, sexe, adresse, compétition, le fait que vous participiez ou non à une compétition au niveau national ou international ; informations et dossiers médicaux ou biologiques ; informations résultant de l'analyse d'échantillons urinaires ou sanguins</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Étudier et évaluer si, en tant qu'athlète transsexuel homme devenu femme, vous répondez aux exigences du Règlement de l'IAAF régissant l'éligibilité des athlètes ayant bénéficié d'une réattribution sexuelle à participer à des compétitions dans la catégorie féminine</li> </ul>	<p>La base juridique est le consentement pour les données personnelles sensibles ainsi que la nécessité pour l'exécution d'un Contrat relatif aux données personnelles*.</p> <p>*voir Règle des compétitions 141</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pendant votre carrière d'athlète plus 10 ans, à moins que votre consentement ne soit retiré plus tôt.</li> <li>Veillez noter que si le consentement est retiré au cours de la carrière d'athlète, l'IAAF ne sera pas en mesure de se conformer au Règlement de l'IAAF régissant l'éligibilité des athlètes ayant bénéficié d'une réattribution sexuelle à participer à des compétitions dans la catégorie féminine et, par conséquent, vous pourriez ne pas être en mesure de participer à la compétition.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nom, nationalité, date de naissance, sexe, adresse, compétition, le fait que vous participiez ou non à une compétition au niveau national ou international ; informations et dossiers médicaux ou biologiques ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Examiner et évaluer si, en tant qu'Athlète concernée*, vous remplissez les Conditions de qualification* énoncées dans le Règlement de l'IAAF régissant la qualification dans la catégorie féminine (pour les athlètes</li> </ul>	<p>La base juridique est le consentement pour les données personnelles sensibles ainsi que la nécessité pour l'exécution d'un Contrat relatif aux données personnelles*.</p> <p>*voir Règle des compétitions 141 et article 3.18 (b) (iii) et (c) du Règlement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pendant votre carrière d'athlète plus 10 ans, à moins que votre consentement ne soit retiré plus tôt.</li> <li>Veillez noter que si le consentement est retiré au cours de la carrière d'athlète, l'IAAF ne sera pas en mesure de se conformer au Règlement de l'IAAF régissant la</li> </ul>

Type d'Informations personnelles	But professionnel	Base juridique sur laquelle elles sont utilisées	Période de conservation
informations résultant de l'analyse d'échantillons urinaires ou sanguins	présentant des différences de développement sexuel).  *tel que défini dans le Règlement		qualification dans la catégorie féminine et, par conséquent, vous pourriez ne pas être en mesure de participer à la compétition.
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nom, date de naissance, lieu de naissance, citoyenneté/nationalité, passeport, documents d'identité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prendre des décisions sur l'admissibilité d'un athlète à représenter une Fédération membre en s'assurant qu'il satisfait aux exigences du Règlement pour représenter une Fédération membre dans les compétitions nationales représentatives</li> </ul>	<p>La base juridique est :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La nécessité contractuelle (en somme, ce qui conditionne votre participation à la Compétition de la Série mondiale d'athlétisme)</li> <li>Les intérêts légitimes de l'IAAF</li> <li>En effet, sans ces informations, nous ne pouvons pas prendre de décision concernant votre admissibilité à représenter une Fédération membre. Vous ne pourrez donc participer à la compétition que lorsqu'une décision sur votre admissibilité sera prise. C'est la <i>conditio sine qua non</i> pour l'exécution du contrat.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pendant votre carrière d'athlète plus 10 ans</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nom et date de naissance</li> <li>Dates des examens, date de remplissage des questionnaires et résultats de l'électrocardiogramme</li> <li>Nom, adresse électronique et numéro de téléphone du médecin de l'équipe.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Délivrer le certificat attestant la réalisation de l'Examen médical de pré-participation</li> <li>Cet Examen prouve que l'athlète répond aux exigences pour participer aux Compétitions de la Série mondiale d'athlétisme.</li> <li>Confirmer que l'athlète se conforme aux dispositions des règles 4 et 52 des Règles des compétitions de l'IAAF</li> </ul>	<p>Les bases juridiques sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La nécessité afin de prendre, à votre demande, les mesures préalables à la conclusion d'un contrat (ce qui conditionne votre participation à la Compétition de la Série mondiale d'athlétisme)</li> <li>Les intérêts légitimes de l'IAAF.</li> </ul> <p>En effet, sans ces informations, nous ne pouvons pas prendre de décisions concernant votre admissibilité à participer à la Compétition de la Série mondiale d'athlétisme. Vous ne pourrez donc participer à la compétition que lorsqu'une décision sur votre admissibilité sera prise. C'est la <i>conditio sine qua non</i> pour l'exécution du contrat.</p>	<p>Pendant une période de 2 ans (c'est-à-dire jusqu'à l'expiration de la validité du certificat), à moins que</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nous n'ayons demandé des informations complémentaires conformément aux règlements, ou</li> <li>Que vous ne contestiez une décision découlant de l'application des règles et règlements.</li> </ul>

### Où l'information sera-t-elle conservée ?

6. Le fournisseur de services d'hébergement du Système d'engagement et d'inscription est Rackspace Ltd, 5 Millington Road, Hyde Park Hayes, Middlesex, UB3 4AZ UK, [www.rackspace.com](http://www.rackspace.com), et les serveurs qui hébergent le système d'engagement et d'inscription sont situés à Londres, Royaume-Uni.

7. Le fournisseur du système d'accréditation est : After S.r.l. Viale del Vignola 61, 00196 Roma, Italie, <http://www.after.it/>, le fournisseur d'accès Internet au système d'accréditation est BT Italia, S.P.A. Via Tucidide 56, Torre 7, 20134 Milano Italie, <https://www.globalservices.bt.com/pmi/it/home> et les serveurs qui hébergent le système d'accréditation sont situés en Italie.
8. En soumettant vos informations personnelles, vous consentez à leur transfert, stockage ou traitement. Nous prendrons toujours toutes les précautions raisonnables pour nous assurer que vos données restent sécurisées et traitées conformément à la présente note d'information, et bénéficient de la même protection juridique que si elles étaient restées à Monaco.
9. Nous vous informons toutefois que la transmission de données par Internet n'est pas entièrement sécurisée et que nous ne pouvons donc pas garantir la sécurité des données qui nous sont envoyées électroniquement. Toute transmission de ces données se fait donc à vos propres risques et nous vous recommandons de prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard, par exemple en envoyant vos données de façon cryptée.

**Mes informations seront-elles partagées avec quelqu'un d'autre ? Qui d'autre a accès au système ?**

10. Le tableau ci-dessous présente les entités qui peuvent avoir accès à vos informations personnelles et la raison de ce droit d'accès.

Qui	Pourquoi ?
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Comité d'organisation local (COL) et toute agence de voyage officielle désignée par le COL</li> </ul> <p>Après la compétition, le COL se verra refuser l'accès au système. Si les informations du système d'accréditation sont partagées, cela se fera par le biais de courriels, de fichiers et de plates-formes cryptés. Des instructions seront également envoyées pour détruire les données en toute sécurité. Veuillez noter que les ministères de l'Intérieur et les organismes d'application de la loi peuvent avoir l'obligation légale à l'échelle locale de conserver ces dossiers.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. Organiser et soutenir la logistique : <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Lettres d'invitation pour l'obtention des visas,</li> <li>b. Transferts depuis et vers les aéroports, les terminaux ferroviaires et les gares routières,</li> <li>c. Hébergement,</li> <li>d. Bus,</li> <li>e. Listes d'invités pour les réceptions,</li> <li>f. Distribution de livres et de dossiers de bienvenue</li> </ul> </li> <li>b. Pour entrer et vérifier les coordonnées des employés, représentants et bénévoles du COL, du Membre organisateur, des affiliés commerciaux locaux, des sponsors, des partenaires, des fournisseurs, des diffuseurs qui doivent être accrédités</li> <li>c. Les utilisateurs du système sont définis par l'IAAF. L'accès au système permettra aux utilisateurs du COL de : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Consulter la liste des médias et les autorisations, et le statut de chaque diffuseur pour chaque compétition ;</li> <li>- Visualiser, pour chaque diffuseur, le détail des données qu'il a entrées ;</li> <li>- Recevoir une lettre de demande de visa si nécessaire et en faire la demande en cochant la case correspondante ;</li> <li>- Voir les informations détaillées des vols pour chaque personne ;</li> <li>- Voir la demande d'hébergement dans les hôtels officiels ;</li> <li>- Consulter la liste des adresses email des gestionnaires de comptes des diffuseurs pour obtenir des informations concernant le transport et l'hébergement</li> </ul> </li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Hôtels officiels de la compétition (via le COL)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour organiser votre hébergement</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère de l'Intérieur du pays où se tient la compétition (via le COL)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Envoyer des lettres d'invitation (si nécessaire) pour appuyer les demandes de visa</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les forces de l'ordre du pays où se tient la compétition (via le COL)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Donner une habilitation de sécurité</li> </ul>
<p>a. Le Groupe d'experts sur les athlètes présentant des différences de développement sexuel</p> <p>b. Le médiateur des athlètes</p> <p>c. Votre médecin</p> <p>d. Le médecin désigné dans le centre de référence</p> <p>En vertu du Règlement de l'IAAF régissant la qualification dans la catégorie féminine (pour les athlètes présentant des différences de développement sexuel)</p>	<p>a. Pour évaluer votre cas</p> <p>b. Si vous souhaitez en nommer un pour vous aider tout au long de la procédure et si vous nous demandez de lui envoyer vos informations personnelles</p> <p>c. Pour que les résultats de l'examen médical lui soient transmis</p> <p>d. Pour être en mesure de procéder à un examen médical et physique et d'en analyser les résultats</p>
<p>a. La Fédération membre</p> <p>b. Les Membres des Comités d'examen des questions de nationalité (qui sont membres du Conseil de l'IAAF)</p> <p>c. Le médiateur des athlètes nommé (s'il y a lieu) pour vous aider</p> <p>d. Le Tribunal arbitral du sport (si vous interjetez appel)</p> <p>En vertu du Règlement pour représenter une Fédération membre dans les compétitions nationales représentatives</p>	<p>a. Pour le traitement de vos demandes, pour vous tenir informé de l'état d'avancement de ces demandes et pour communiquer les décisions</p> <p>b. Pour être en mesure d'examiner votre cas et statuer</p> <p>c. Pour vous aider tout au long de la procédure</p> <p>d. Si vous interjetez appel de la décision du Comité d'examen des questions de nationalité</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Unité d'intégrité de l'athlétisme (UIA)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le but d'enquêter, de poursuivre et d'assurer le respect des Règles et Règlements de l'IAAF.</li> </ul> <p>Les informations personnelles suivantes seront fournies à l'UIA :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La carte d'identité IAAF</li> <li>• La photo</li> <li>• Le(s) prénom(s)</li> <li>• Le(s) nom(s) de famille</li> <li>• Le(s) autres nom(s)</li> <li>• La nationalité sportive</li> <li>• La nationalité de naissance</li> <li>• Le sexe</li> <li>• La date de naissance connue</li> <li>• L'adresse email</li> </ul> <p>L'IAAF peut fournir à l'UIA toute autre information personnelle (passeport, carte d'identité, numéro de téléphone portable, etc.) qu'elle détient à votre sujet.</p>

Nous faisons appel à des organisations tierces pour aider à fournir un service professionnel aux utilisateurs du Système d'engagement et d'inscription de l'IAAF. Ces organisations agissent en tant que responsables du traitement des données et sont strictement contrôlées quant à la manière dont elles peuvent ou ne peuvent pas utiliser vos données personnelles. Nous restons responsables de la protection de vos données. Veuillez noter qu'il existe des Comités d'organisation locaux situés en dehors de l'Espace économique européen (EEE) avec lesquels vous consentez au partage de vos informations personnelles. De notre côté, nous nous assurerons, par des dispositions contractuelles, qu'ils respectent les lois de protection des données. L'IAAF peut également divulguer vos données personnelles lorsqu'elle estime y être contrainte par la loi.

#### **Vos droits en matière d'informations personnelles :**

11. L'IAAF a un certain nombre d'obligations en ce qui concerne la manière dont elle traite vos données personnelles. L'IAAF s'est engagée à respecter les principes clés de transparence, de consentement (le cas échéant), de sécurité et de minimisation des données. En plus de compter sur le respect des obligations de l'IAAF, vous disposez d'un certain nombre de droits que vous êtes en droit d'exercer.

(a) Le droit d'opposition

L'un des principaux droits est le droit de mettre fin au traitement de vos données (droit d'opposition). Cela vous permet de faire trois choses :

- Vous pouvez vous opposer à la divulgation de vos informations personnelles aux tiers susmentionnés. Toutefois, sans ces informations nous devons vous informer qu'il sera difficile de traiter votre demande/enregistrement, ce qui constitue la base de votre participation au sport de l'athlétisme.
- Vous avez le droit de vous opposer au traitement par l'IAAF des informations vous concernant lorsque nous les traitons sur la base d'un « intérêt légitime ». Si vous pensez que c'est le cas, vous devez nous contacter et nous fournir une explication de votre situation particulière afin que nous puissions apprécier les intérêts en jeu.
- Vous avez le droit de demander à l'IAAF de ne pas traiter vos données personnelles à des fins de marketing direct. L'IAAF n'utilise pas vos données personnelles à de telles fins.

(b) Les autres droits sont :

- **Le droit d'accès**  
Conformément aux dispositions des lois sur la protection des données, vous avez le droit de demander une copie de vos données personnelles détenues par l'IAAF. Vous pouvez demander à recevoir une copie de vos informations personnelles dans un format facilement compréhensible dans un délai raisonnable (un mois après la date de la demande).
- **Le droit de rectification**  
Vous avez le droit de demander la rectification des données personnelles inexacts ou incomplètes que l'IAAF détient à votre sujet après votre inscription à l'accréditation. Lorsque l'IAAF sait que les informations personnelles qu'elle traite sont inexacts ou incomplets, elle les rectifiera, les modifiera, les complétera ou les mettra à jour dès que possible, selon le cas. Le cas échéant, si les informations personnelles en question ont été communiquées à un tiers dont on sait ou dont on croit qu'il continue de traiter vos informations personnelles, le tiers sera informé des changements à apporter le plus tôt possible.
- **Le droit d'effacement**  
Vous avez le droit de demander l'effacement de vos données personnelles dans certaines circonstances, y compris lorsque les informations détenues par l'IAAF ne sont plus nécessaires aux fins pour lesquelles elles sont traitées, lorsque vous retirez votre consentement à leur utilisation ou lorsque nous ne pouvons plus traiter légalement ces données. Toutefois, si vous exercez ce droit pendant le processus d'accréditation, il vous sera difficile de participer à des compétitions.
- **Le droit à la limitation du traitement**  
Vous pouvez limiter le traitement de vos données dans certaines circonstances. Cela s'applique, par exemple, si vous contestez l'exactitude des données personnelles que nous utilisons ou si vous vous opposez à ce que nous utilisons ces informations sur la base d'un « intérêt légitime » (voir partie a) « le droit d'opposition », ci-dessus). Veuillez noter que si vous nous demandez de limiter le traitement de vos données, nous pouvons toujours les conserver dans la limite de la période de conservation et les utiliser pour établir ou défendre des réclamations en justice, qui peuvent s'étendre au-delà de la période de conservation indiquée.
- **Le droit à la portabilité des données**  
Ce droit vous permet de recevoir de l'IAAF une copie de vos données personnelles dans un fichier ou un format électronique couramment utilisé sur différents appareils et machines, de transférer vos données personnelles de l'IAAF à un autre responsable du traitement ou d'obtenir que les données à caractère personnel soient transmises directement d'un responsable du traitement à un autre.

- Le droit de s'opposer au traitement automatisé  
Vous avez le droit de ne pas être l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé affectant cette décision de manière significative. Au moment de la rédaction du présent document, l'IAAF ne traite pas vos données personnelles dans ses systèmes dans le but de prendre des décisions basées sur un traitement automatisé. Ce droit ne s'applique donc pas.

### **Modifications éventuelles de la Note d'information**

12. La présente Note d'orientation peut être mise à jour en tout temps, avec ou sans préavis, y compris pour se conformer aux nouvelles pratiques ou aux nouveaux règlements. À cet égard, nous vous recommandons de visiter régulièrement la page suivante : <https://www.iaaf.org/about-iaaf/documents/advisory-notes> Cette politique a été élaborée au mois de juillet 2019.

### **Nous contacter**

13. Si vous souhaitez exercer vos droits, si vous avez des questions ou des commentaires concernant la confidentialité de vos informations, vous pouvez écrire au Département Affaires juridiques et commerciales, Protection des données, IAAF 6/8 Quai Antoine 1<sup>er</sup>, BP 359, MC 98007, Monaco, Cedex ou via email : [dataprotection@iaaf.org](mailto:dataprotection@iaaf.org)

### **CCIN (Commission de contrôle des informations nominatives)**

14. L'IAAF a déclaré à la Commission de contrôle des informations nominatives, Monaco (<https://www.ccin.mc/en/>) le fait que vos données personnelles sont en cours de traitement. Vous pouvez la contacter si vous avez des questions ou des doutes que vous souhaitez lui soumettre.